

Croisière en Méditerranée et en mer Adriatique à bord du Celebrity Equinox

Départ garanti : la certitude de partir!

Groupe accompagné : nous prenons soin de vous!

Pays
extraordinaire

Découvertes
inédites



Croisière
de catégorie
supérieure



19 septembre au 3 octobre 2014

Des excursions guidées en français seront proposées!

Itinéraire exclusif!



Obtenez des milles de récompense AIR MILES^{md} chez Club Voyages.

club  **voyages**

groupes

www.voyagesdegroupe.com

Pays
extraordinaire

Découvertes
inédites



Croisière
de catégorie
supérieure



Départ
garanti :

la certitude
de partir!

Votre croisière en Méditerranée et en mer Adriatique...

à bord du Celebrity Equinox

19 septembre au 3 octobre 2014



Votre accompagnatrice
Josée Bédard

Découvrez le sens même du mot luxe à bord du Celebrity Equinox. Le raffinement des navires Celebrity atteint avec l'Equinox des sommets inégalés. Que ce soit par les équipements à bord ou la qualité des nombreux restaurants, vous profiterez d'une croisière d'un grand confort dans un environnement sophistiqué.

Caractéristiques du navire :

- Passagers : 2 850
- Tonnage : 122 000 T.
- Longueur : 1 041 pieds (317 m.)
- Largeur : 121 pieds (37 m.)
- Tirant d'eau : 27 pieds (8,2 m.)
- Vitesse de croisière : 24 nœuds
- Croisière inaugurale : 8 août 2009

Les ports d'escale

Barcelone, Espagne

La capitale de la Catalogne est sans aucun doute l'une des plus belles villes d'Europe qui, grâce à son passé culturel et artistique remarquable, figure parmi les villes les plus chics et les plus avant-gardistes. Ses vieux quartiers, ses avenues et ses lieux célèbres telle que la cathédrale de la Sagrada Família conçue par le légendaire architecte Gaudí sont des curiosités qui font de Barcelone une ville particulièrement riche en découvertes.

Dubrovnik, Croatie

Dubrovnik, que l'on appelle aussi la "Perle de l'Adriatique" est située sur la côte est dalmatienne. Le charme de cette ville tient surtout de l'ambiance de ses rues au caractère médiéval, ponctué par un mélange d'architecture des époques gothique, renaissance et baroque. Des squares pavés de marbre et des fontaines tapissent le " Stari Grad ". En traversant la porte d'enceinte " Pile Gate " vous serez immédiatement transportés au 13^e siècle.

Venise, Italie

Venise, la Sérénissime ou la Cité des Doges est absolument unique. Ses canaux, son palais des Doges, sa place Saint-Marc et son carnaval sont connus mondialement. Ses lagunes sont inscrites au patrimoine mondial de l'UNESCO. Une ville unique à découvrir.

Kotor, Monténégro

Cette ville du patrimoine mondial de l'UNESCO est particulièrement bien conservée. Elle est entourée d'une impressionnante muraille de défense. Les influences vénitienes y sont facilement observables. Les « Bouches de Kotor », une baie sur la côte occidentale du Monténégro, attirent de plus en plus de touristes.

Naples (côte Amalfitaine), Italie

Sur la côte méridionale de l'Italie, Naples est dotée d'un paysage spectaculaire qui attire des artistes de partout dans le monde. De là, vous pouvez partir en excursion jusqu'aux ruines de Pompéi, ou encore vous perdre dans les boutiques de Sorrento. Pourquoi ne pas déguster l'une des plus belles inventions des Napolitains, la pizza, créée en l'honneur de la Reine d'Italie en 1889.

Rome (Civitavecchia), Italie

La Ville Éternelle offre de nombreux témoignages du passé : vestiges antiques, édifices médiévaux, églises baroques et palais Renaissance. Les magnifiques musées et églises de Rome sauront également inspirer les amateurs d'art.

Florence, Italie

Florence (le berceau de la Renaissance) est une ville de trésors. Ici, vous y trouverez les grandes œuvres d'artistes, tels que les grands maîtres Léonard de Vinci et Botticelli. À Florence, vous serez étonné par les fresques magnifiques, les cathédrales ornées et les fameuses portes de Ghiberti : Les Portes du Paradis. C'est au cœur de cette ville légendaire de Toscane que se trouve le grand chef-d'œuvre de Michel-Ange : la statue de David.

Toulon, France

Fenêtre ouverte sur la Provence, Toulon vous offre une multitude de possibilités. Découvrez ses marchés provençaux ou les plages toulonnaises du Mourillon avec les anses Méjean et Magaud. À moins d'une heure de Cassis et d'Aubagne, vous pourrez choisir des excursions qui vous feront voir le Cap Canaille et les Calanques ou qui vous plongeront dans l'univers de Marcel Pagnol.

Joignez-vous à nous!

**Vendredi 19 septembre 2014 • Montréal—
Barcelone**

Départ de Montréal sur un vol d'Air Transat à destination de Barcelone.

Samedi 20 septembre 2014 • Barcelone

Arrivée à Barcelone, puis transfert au port pour l'embarquement à bord du Celebrity Equinox. Début de la croisière.



Groupe
accompagné :

nous prenons
soin de vous!



Des souvenirs
inoubliables!



à bord du Celebrity Equinox

Itinéraire de la croisière (sujet à changement)

Jour / Port	Arrivée	Départ
Samedi 20 septembre Barcelone, Espagne	Embarquement	17:00
Dimanche 21 septembre Journée en mer		
Lundi 22 septembre Journée en mer		
Mardi 23 septembre Dubrovnik, Croatie	8:30 À quai	18:00
Mercredi 24 septembre Venise, Italie	14:00	Nuit à quai
Jeudi 25 septembre Venise, Italie		14:00
Vendredi 26 septembre Kotor, Monténégro	11:00 Navette	19:00
Samedi 27 septembre Journée en mer		
Dimanche 28 septembre Naples (Côte Amalfitaine), Italie	7:00 À quai	18:30
Lundi 29 septembre Rome (Civitavecchia), Italie	7:00 À quai	19:00
Mardi 30 septembre Florence, Italie	7:00 À quai	19:00
Mercredi 1^{er} octobre Toulon, France	8:00 À quai	17:00
Jeudi 2 octobre Barcelone, Espagne	6:00	Débarquement

Jeudi 2 octobre 2014 • Barcelone

Débarquement du navire, puis transfert vers l'hôtel Regente 4**** (ou similaire), situé directement sur les Ramblas. Journée libre pour profiter pleinement de la ville.

Vendredi 3 octobre 2014 • Barcelone—Montréal

Petit déjeuner. Départ en fin d'avant-midi pour l'aéroport de Barcelone afin de prendre le vol direct vers Montréal avec Air Transat. (PDJ)

PDJ : Petit déjeuner D : Dîner S : Souper

Prix par personne, en occupation double à partir de :

Catégorie de catégorie	Prix
10 Intérieure	3 999 \$
8 Extérieure	4 239 \$
2A Balcon	4 479 \$

Supplément en occupation simple applicable.
Informez-vous des possibilités de partage afin d'éviter ce supplément.

(Référence de l'intensité : 1 = facile 2 = moyenne 3 = soutenue)

Le forfait inclut :

- Les vols de Montréal vers Barcelone avec Air Transat
- Les transferts en autocar de luxe
- La manutention des bagages
- L'hébergement pour 1 nuit à l'hôtel Regente 4**** à Barcelone (ou similaire)
- L'hébergement pour 12 nuits à bord du navire
- 1 petit déjeuner et tous les repas à bord
- Tous les spectacles et activités à bord (sauf les soins personnels, spa, coiffeur, massage, etc.)
- Les services d'un accompagnateur de Club Voyages Groupes
- Toutes les taxes
- Le carnet de voyage

Le forfait n'inclut pas :

- Les assurances voyage
- Les pourboires aux guides, aux chauffeurs, à l'accompagnateur et à bord du navire
- Les repas autres que ceux indiqués au programme
- Les activités et les excursions optionnelles
- Les boissons alcoolisées et non alcoolisées
- Les dépenses personnelles
- Les éventuelles hausses de taxes et/ou de carburant
- Les honoraires professionnels de l'agence
- La contribution au fonds d'indemnisation de l'OPC (2 \$ par tranche de 1 000 \$ d'achat)

Bon voyage !



club  voyages

change
devises
voyages

groupes

Assurance Voyage Transat
Groupe # TDC2907GR

En participant aux voyages de Club Voyages Groupes vous consentez à l'utilisation des photos dans des publicités futures de Club Voyages.



www.voyagesdegroupe.com

est l'intensité physique de ce circuit

Conditions générales

Ces conditions générales constituent un contrat entre les parties. Il est de la responsabilité du passager d'en prendre connaissance. Le versement d'un dépôt signifie que le client accepte les conditions générales. Les conditions générales des fournisseurs s'appliquent. En cas de différence, les conditions générales de ce dépliant ont prédominance sur celles des brochures des fournisseurs.

Lisez attentivement notre programme. Surtout prenez connaissance de toutes les conditions ci-après énoncées, lesquelles constituent votre contrat avec Club Voyages Groupes. Le fait de demander une réservation de l'un de nos programmes constitue votre adhésion aux conditions contractuelles décrites dans cette brochure et votre acceptation des dites conditions.

Pour les services touristiques achetés auprès d'un agent de voyages détenteur d'un permis du Québec, les prix peuvent être augmentés à la suite de l'imposition d'une surcharge de carburant par le transporteur ou d'une augmentation du taux de change, dans la mesure où le taux de change est applicable 45 jours avant la date de fourniture des services a augmenté de plus de 5 % depuis la date de réservation. Dans l'éventualité où l'augmentation du prix, sans prendre en considération l'augmentation de la taxe de vente du Québec ou la taxe sur les produits et services du Canada, est égale ou supérieure à 7 % du prix des services, le client peut choisir entre le remboursement intégral et immédiat des services ou la prestation de services similaires au même prix sans quoi la différence de prix devra être entièrement assumée par le client. Les prix peuvent être augmentés jusqu'à 30 jours de la date où les services doivent être rendus.

Le client reconnaît avoir pris connaissance des termes et conditions des fournisseurs des produits et services et consent à s'y soumettre.

Dépôt et paiement final

Un dépôt de 1050 \$ par personne en occupation double (800 \$ pour le dépôt de la croisière et 250 \$ pour le dépôt des vols et des portions terrestres) est exigé au moment de la réservation. Un dépôt de 1 550 \$ par personne en occupation simple (1 300 \$ pour le dépôt de la croisière et 250 \$ pour le dépôt des vols et des portions terrestres) est exigé au moment de la réservation. Le paiement final est dû, au plus tard, le 23 juin 2014.

Frais d'annulation

Pour les vols et les portions terrestres (représente la valeur de 1 410 \$ par personne en occupation double du prix de votre forfait ou 1 500 \$ en occupation simple du prix de votre forfait) : Si l'annulation survient avant la date du paiement final : perte du dépôt. À partir de la date du paiement final : 100% non remboursable. Pour la croisière représente la valeur totale de votre forfait, moins la valeur des vols et des portions terrestres de 1 410 \$ (occupation double) ou 1 500 \$ (occupation simple) : Si l'annulation survient à plus de 57 jours du départ : perte du dépôt. De 56 à 29 jours du départ : 50 % du coût de la croisière. De 28 à 15 jours du départ : 75 % du coût de la croisière. 14 jours et moins avant la date de départ : 100 % du coût total du forfait. Aucun remboursement ne sera effectué pour des services annulés ou non-utilisés après que le client aura quitté le point de départ. Dû à la situation mondiale, les frais d'annulation sont applicables même en cas d'annulation pour les motifs incluant la survenance et/ou l'appréhension de troubles politiques, d'actes de terrorisme et de désastres naturels. Le voyageur doit renoncer à invoquer de tels motifs ou l'appréhension de ceux-ci pour justifier l'annulation et demander le remboursement de son forfait après la réservation.

Augmentation du coût du forfait et autres modifications avant la réservation

Tous nos prix sont calculés en dollars canadiens basés sur les taux de change en vigueur à la date d'impression de la brochure et sont sujets à changement en fonction des fluctuations des monnaies.

Assurances

Nous vous conseillons fortement de vous procurer une assurance couvrant les risques généralement associés aux voyages à l'étranger, et particulièrement couvrant les frais médicaux et d'hospitalisation ainsi qu'une assurance couvrant la perte de bagages et l'annulation du voyage.

Conditions générales du grossiste ou du tour opérateur

Les conditions générales décrites dans la brochure des fournisseurs s'appliquent également. Le forfait est réservé par l'intermédiaire de Vacances Transat.

Vols et transporteurs

La responsabilité de tout transporteur aérien en cas de pertes, vols ou avaries de bagages de même qu'en cas de dommages aux biens ou à la personne est limitée par les termes et conditions énoncés au contrat figurant sur le billet du passager. Club Voyages se dégage de toute responsabilité quant à toute perte résultant de retard des transporteurs quelque soit le motif et ne saurait être responsable de tout accident, événement ou retards survenant alors que le passager est à l'aéroport ou à bord d'un avion, d'un transporteur maritime ou terrestre, Club Voyages n'ayant aucun contrôle sur les transporteurs et sur les horaires.

Interprétation et juridiction

Le présent contrat doit être interprété en accord avec les lois de la province de Québec, dans tous les cas où le point de départ a lieu dans la province de Québec. La nullité en totalité ou en partie d'une clause du présent contrat ne saurait affectée la validité des autres clauses.

Limitation de responsabilité

Le rôle de votre agence Club Voyages est de servir d'intermédiaire entre les voyageurs et les fournisseurs de services (transporteurs, hôteliers, etc.). Club Voyages s'efforce de choisir les fournisseurs de services qui répondent à vos exigences selon les normes de qualité décrites et achemine vos réservations à ces fournisseurs. Cependant, Club Voyages décline toute responsabilité en cas d'inexécution par les fournisseurs de services, de quelques obligations décrites, à l'exception des fautes ou inexécution découlant directement des actes ou omission des employés immédiats de Club Voyages. Sans restreindre la généralité de ce qui précède, Club Voyages se dégage de toute responsabilité quant à toute réclamation pour perte, dommage, retard, maladie, blessure, incommodité, perte de jouissance, anxiété découlant : a) de fautes, négligences ou omissions de la part des fournisseurs de services, des transporteurs aériens ou terrestres, des hôteliers, des compagnies maritimes, etc. et de leur personnel; b) de maladies, vols, grèves, pannes mécaniques, quarantaines, contraintes gouvernementales, conditions météorologiques ou autres causes indépendantes de notre volonté; c) de défaut du passager de se munir et/ou d'obtenir les documents de voyage requis; d) de tout retard du passager à l'aéroport, quel qu'en soit le motif, le jour du départ; e) de retards ou délais d'un transporteur aérien ou autre; f) de dommages matériels, pertes de biens et vols; g) de blessures personnelles, maladies, troubles psychologiques ou psychiques, inconforts ou décès pour quelque cause que ce soit incluant maladies tropicales, empoisonnements alimentaires, accidents en cours de transport, incendies, guerres, actes de terrorisme, insurrections etc. h) d'annulation de voyage, perte de jouissance, changements à l'itinéraire ou de destination, fin prématurée du voyage, etc., pour cause de conflits armés, guerres, troubles politiques, etc.

Changement d'itinéraire et d'horaire

Les itinéraires et horaires décrits dans la présente brochure sont donnés à titre indicatif seulement et sont en tout temps sujets à changement. Les villes ou escales décrites prises individuellement ou ensemble, ne sauraient en aucun cas être considérées comme critère déterminant de votre réservation. Les itinéraires sont sujets à changement selon les décisions de la compagnie de croisière.

Votre responsabilité

Toute personne dont le comportement nuit à la jouissance des autres participants ou qui refuse de suivre les directives des représentants de Club Voyages pourra se voir dans l'obligation de quitter et/ou revenir à destination avant la fin du voyage, et ce, à ses frais.

Explication des types de catégories :

Tous nos séjours, circuits ou croisières sont classés selon trois types de catégorie.

En voici la description :

Catégorie populaire : l'hébergement est majoritairement classé 3 étoiles

Catégorie supérieure : l'hébergement est majoritairement classé 4 étoiles

Catégorie de luxe : l'hébergement est majoritairement classé 5 étoiles

Titulaire d'un permis du Québec

Date d'impression de ce dépliant : 27 janvier 2014

Titulaire d'un permis du Québec